Les orchestres et les opéras réaffirment leur solidarité avec le peuple ukrainien et s'engagent pour la protection de tous les artistes

Les orchestres et opéras de France, rassemblés au sein de l'Association Française des Orchestres et de la Réunion des Opéras de France ainsi que membres du syndicat professionnel Les Forces Musicales, déclarent leur soutien sans faille aux artistes ukrainiens et aux artistes russes dissidents. Ils expriment leur solidarité envers la population ukrainienne, soumise à la violence et dont la terre est aujourd'hui envahie au mépris du droit international.

Face à cette tragédie aux confins de l'Europe, alors que nombre de collectivités, institutions et citoyens se mobilisent pleinement en soutien au peuple ukrainien partout en France et en Europe, les orchestres et opéras entendent eux aussi afficher et concrétiser leur solidarité et leur entraide.

Forts d'un réseau de 63 établissements dans tout le pays, ils invitent leurs membres à se rapprocher des nombreuses initiatives d'aides locales concrètes, et proposent que leurs lieux soient ouverts à toutes les mobilisations pacifiques (concerts de soutien, récoltes de dons, etc).

Par ailleurs, ils tiennent à rappeler l'importance fondamentale de la culture : leurs institutions partagent des valeurs de générosité, de découverte, d'échange ; elles sont des lieux d'accueil, de création, de diffusion, des lieux d'humanité, de fraternité et de liberté. Ils veulent distinguer le pouvoir tyrannique et dictatorial d'un pays de sa culture, de son patrimoine, de sa création et de ceux qui l'incarnent. À la guerre en Ukraine, ils opposent le pouvoir de toutes les musiques et du spectacle vivant.

De plus, les orchestres et les opéras qui ne sauraient servir de relais pour légitimer cette guerre, saluent à ce titre les récentes déclarations de la Ministre de la Culture. Ensemble, ils doivent pouvoir continuer à mettre en valeur la richesse du répertoire et de la création musicale, lyrique et chorégraphique russes et des artistes qui les portent.

Les artistes russes qui ont publiquement pris position contre les décisions de leur gouvernement doivent pouvoir être protégés, continuer à travailler et s'exprimer librement. Leur parole est d'autant plus forte et précieuse que la liberté d'expression est plus que mise à mal depuis de si nombreuses années dans leur pays.

De plus, les orchestres et opéras ne sauraient conditionner l'engagement ou la programmation d'artistes russes ou d'origine russe à des déclarations d'opposition à leur gouvernement, qui risqueraient de les entraîner dans une situation dangereuse, pour eux et leur famille.

Nombre de leurs membres ont déjà signé de nombreux appels, dont celui de la Convention théâtrale européenne soutenu par la fédération d'employeurs Pearle*, et se sont associés aux démarches de liberté, de soutien aux artistes et de diffusion des œuvres, défendues par l'Observatoire de la liberté de création.

Plus que jamais, la culture et la musique doivent être les outils d'un dialogue permanent et rapprocher les peuples.

Contacts presse

Pour l'AFO, Morganne Dreux : mdreux@france-orchestres.com / 01 84 25 68 37

Pour Les Forces Musicales, Gaëlle Le Dantec : g.ledantec@lesforcesmusicales.org / 06 13 12 09 17

Pour la ROF, Frédéric Pérouchine : frederic.perouchine@rof.fr / 06 63 17 49 51